

# Règlement épreuve Escalade

## 1- Composition des équipes (5 personnes) :

- 2 femmes et 2 hommes
- Pas de remplaçants
- 1 coach

## 2- Epreuves

*Epreuve de bloc :*

2 blocs et 2 zones

Chacun à valeur de 1000 points divisés par le nombre de réussites individuelles et idem pour les zones

*Epreuve de voie à difficulté :*

5 voies du 5C au 7A et une zone dans le 6C et 7A.

Chacune à valeur de 1000 points divisés par le nombre de réussites individuelles et idem pour les zones.

Exemple : 2 grimpeurs TOP le 7A et 2 grimpeurs TOP la prise de zone,

1000 points divisés par 2 et 1000 points divisés par 4.

Ce qui donne => 500 points pour les 2 réussites et 250 pour les 2 zones.

## 3- Résultats

La victoire sera attribuée à l'équipe qui aura marqué le plus de points sur les deux épreuves, en cas d'égalité on départagera suivant l'ordre défini ci-dessous :

- L'équipe qui aura le plus de points à l'épreuve de voie,
- L'équipe qui aura le plus de points à l'épreuve de bloc.

NB : plus de précision lors de la réunion technique entre les coachs le vendredi 25 novembre 2022